

démonstration par l'exemple

démonstration :

-**Une petite commune**, environ 200 habitants : Braye sur Maulne, en Indre et Loire gère son urbanisme selon le RNU.

- Dans cette commune, **un jeune maraîcher** et éleveur de poules pondeuses, Manuel Guérin, **s'installe dans une yourte** à titre provisoire.

-**Le nouveau maire** élu en 2020 lui demande de régulariser sa situation qui était tolérée par son prédécesseur en fin de mandat. La **demande de permis de construire est refusée et un arrêté d'expulsion** est signé et transmis par le maire.

Le maraîcher fait jouer son droit de recours et dépose une nouvelle demande de permis de construire, précaire, cette fois-ci. Il écrit à chaque conseiller en demandant un nouvel examen de sa demande.

-Entre temps des citoyens décident d'apporter leur soutien et créent une **pétition** qui recueille rapidement 53000 signatures.

-**La municipalité examine à nouveau** la demande en conseil municipal extraordinaire et **le permis de construire précaire est accepté suite à un vote**, la situation est régularisée. Depuis, le maraîcher a pu acquérir une maison à rénover à proximité.

Conclusion :

Ce qui nous a été présenté comme impossible par notre maire ne l'est pas.

La municipalité n'a pas été à l'écoute des habitants, ce n'est pas la loi qui a été appliquée mais une vision incomplète de la loi.

À terme, la commune dont l'économie et la démographie sont fragiles va perdre une famille et une entreprise.

Question :

Pourquoi avoir refusé d'envisager la solution possible et avoir engagé et persisté dans des procédures dégradantes envers cette famille courageuse et travailleuse qui avait prouvé la viabilité de son projet? Il y a suffisamment de « jeunes assistés » aujourd'hui pour que l'on encourage ceux qui ont des projets viables et le courage de les réaliser ?

Fallait-il créer une pétition en ligne et recueillir plusieurs milliers de signatures pour que le conseil municipal envisage l'application de l'article du code de l'urbanisme qui rendait possible ce projet ?

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/indre-loire/indre-et-loire-a-braye-sur-maulne-le-maraicher-bio-la-yourte-de-la-discorde-et-la-petition-aux-50-000-signatures-1999723.html>

<https://www.change.org/p/mme-le-maire-de-braye-sur-maulne-manuel-un-jeune-mara%C3%AEcher-bio-dans-la-tourmente-ae553b7d-39c0-4aa9-89be-9c23609d7596>

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/touraine-plus-de-52-000-signatures-de-soutien-en-faveur-d-un-maraicher-bio-de-braye-sur-maulne-1616497345>